

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT

SIEGE SOCIAL: Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Carthage Cement : Allumage réussi de la première flamme

L'allumage de la première flamme du pré-calciateur de la cimenterie Carthage Cement a été effectué avec succès le mercredi après midi, marquant ainsi le démarrage de l'entrée en production. Avec beaucoup d'émotion et de fierté, les équipes techniques ont procédé à cet allumage en présence d'experts internationaux. C'est une étape cruciale qui marque la concrétisation effective de ce projet promu par une société confisquée après la révolution et qui a connu de graves difficultés qui ont failli le compromettre. Non-seulement, nous avons pu le faire aboutir dans d'excellentes conditions techniques aux normes internationales, créant pas moins de 320 emplois, mais aussi nous nous apprêtons à mettre sur le marché pas moins de 2,2 millions de tonnes de ciment par an, ce qui répondra à la demande croissante du secteur des BTP dans le marché local et à une demande croissante de ciment sur les marchés limitrophes pour la reconstruction. Ces marchés historiques de la Tunisie sont entrain d'être envahis par d'autres producteurs en raison du blocage de l'exportation pour fournir le marché local. L'entrée en production de Carthage Cement va permettre d'éviter les ruptures sur le marché local et la reprise de nos marchés historiques.

L'allumage de la première flamme intervient en prélude à l'allumage dans quelques jours du four de production. Dès la validation des tests réglementaires, la sortie du premier sac est prévue durant le mois d'octobre prochain.

Implantée à Mornag, dans la banlieue sud de Tunis, la cimenterie est dotée d'une capacité de production de 6500 tonnes de ciment par jour. Elle est également adossée à des unités de production d'agrégats de 12000 tonnes par jour et une capacité installée de béton prêt à l'emploi (BPE) de 2600 m³ par jour.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*